

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Reclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 18 Février 1896

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 10 février 1896, M. l'Abbé Mercier, curé de la paroisse Sainte-Dévote, est nommé membre du Bureau de bienfaisance de Monaco, en remplacement de M. l'abbé de Pierrefeu, décédé.

NOUVELLES LOCALES

M. le vice-amiral Gervais, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, accompagné d'un aide de camp, est venu jeudi rendre visite au Prince et à la Princesse.

Leurs Altesses Sérénissimes ont assisté samedi, à Villefranche, à la fête donnée par l'escadre de la Méditerranée à bord du *Formidable*.

La soirée de gala donnée le 12 au théâtre des Variétés, et que Leurs Altesses Sérénissimes daignaient honorer de leur présence, a fort bien réussi. Beaucoup de monde et spectacle très attrayant. Tous les artistes ont été chaleureusement applaudis.

Un auditoire des plus élégants se pressait hier dans la jolie petite salle de spectacle du Palais des Beaux-Arts, où M^{me} Thénard donnait une conférence.

S. A. S. Madame la Princesse y assistait.

La spirituelle sociétaire de la Comédie-Française avait pris pour sujet : *Des Femmes des XVII^e et XVIII^e siècle et de la littérature*. Elle s'est particulièrement attachée à quatre figures qui ont tenu dans les lettres de cette époque si remarquable, une place bien personnelle : M^{me} de Sévigné, M^{me} de Maintenon, M^{me} du Deffant et M^{me} de Staël.

La causerie de M^{me} Thénard, émaillée d'anecdotes amusantes, a obtenu le plus grand succès. Ses appréciations originales, ses citations puisées aux bonnes sources, donnent à cette étude littéraire que Sainte-Beuve a divulguée avec tant de talent, une saveur de nouveauté que l'auditeur ne s'attend guère à trouver dans un sujet déjà si souvent traité.

Une saynète en un acte : *Les Souliers de bal* et plusieurs monologues dits avec art et très divertissants, ont terminé cette agréable séance qui, nous l'espérons bien, ne sera pas la seule.

Mardi dernier, la Société Philharmonique a donné une sérénade à M. le Comte Gastaldi, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Puis, M. de Loth, président et les membres du bureau de la Société ont offert une magnifique corbeille à M. le Maire. M. de Loth a accompagné ce gracieux souvenir d'un speech dans lequel il a renouvelé au représentant de la cité monégasque l'attachement et le dévouement de la Société Philharmonique.

Le Conseil d'administration du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, a, la semaine dernière, adressé au bureau de bienfaisance de Cabbé-Roquebrune la somme de 500 francs pour les pauvres.

Les administrateurs de ce bureau ont adressé leur remerciements les plus sincères aux donateurs.

M. Maurice Mallet, sous-directeur de l'Ecole Française de navigation aérienne, et M. Paul Tédié, notre confrère de l'*Estafette*, sont depuis huit jours à Monaco où ils vont installer un parc aérostatique pour ballon captif dans le terrain du boulevard de la Condamine, gracieusement mis à leur disposition par M. le prince Constantin Radziwill.

Ils avaient décidé de faire deux ascensions libres l'une dimanche, en l'honneur de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco ; l'autre hier, en l'honneur de S. A. I. le Grand-Duc héritier de Russie. Mais le grand vent de dimanche et l'état de la mer ces deux derniers jours, n'ont pas permis de mettre ces projets à exécution.

Néanmoins, nous sommes informé que la première ascension du ballon *la Côte d'Azur*, aura lieu demain vers 3 heures. Le vapeur *Vent-Debout* partira des bords de mer de la plage, à Nice, à 1 heure et demie, et ira en droite ligne à Monaco, où il arrivera une heure après. Là, il prendra à la remorque le ballon *la Côte d'Azur* et il le conduira jusqu'à la haute mer. De ce point, le ballon, profitant du vent et marchant à la dérive, suivant un système tout particulier et très ingénieux de M. Mallet, se dirigera vers la terre et viendra atterrir à proximité du Palais de Monaco.

Le vapeur *Vent-Debout*, escortera le ballon dans ses évolutions, ce qui permettra aux excursionnistes de suivre toutes les péripéties de l'ascension, puis il ramènera les promeneurs à leur point d'embarquement respectif.

Le ballon captif, après les deux ascensions libres, sera installé et fonctionnera tous les jours. Des fêtes au profit des pauvres seront données par les aéronautes, avec le concours de plusieurs artistes de Monaco.

La halte à Monaco de MM. Mallet et Tédié et le sentiment charitable qui préside à l'inauguration de leurs travaux méritent, certes, qu'on les signale ; mais le but qu'ils se proposent d'atteindre a une portée bien haute : il consiste — leur parc aérostatique ayant été établi et fonctionnant — à relever, de jour et de nuit, toutes les observations météorologiques intéressant la navigation aérienne. Ce premier et très important travail réalisé, ils entreprendront, à l'aide d'un ballon qui sera remorqué par un vapeur, le relevé photographique de la côte d'azur, depuis Menton jusqu'à Port-Vendres, après avoir recueilli les notes et documents nécessaires à la rédaction d'un texte descriptif des plus intéressants.

En 1894, M. Mallet fit, en compagnie de M. de Fonvielle, doyen des aéronautes français, un voyage par étapes, entrepris à travers la France qui dura six jours. Une ascension qu'il fit à la fin

de 1895 faillit lui coûter la vie. Le hardi navigateur, monté sur son ballon le *Tour de France*, fut surpris par un cyclone qui le précipita sur des arbres, son ballon ayant été déchiré par un choc en retour déterminé par la foudre.

Nous souhaitons que les deux ascensions prochaines des deux hardis aéronautes soient moins dramatiques ; ce qui, du reste, n'enlèvera rien à l'intérêt qu'elles comportent et au charme de la magnifique promenade en mer qui les précèdera. C'est assez dire qu'elles ne manqueront pas d'intéresser vivement toute la haute société qui se trouve à Monaco en ce moment, laquelle, nous l'espérons, tiendra à honneur de donner un témoignage de sa sympathie à nos deux vaillants confrères.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M^{me} Eugène Douhin, née Marie-Louise Fouché, décédée à Nice, boulevard Carnot, au Pensionnat de Sainte-Marthe, le 14 février 1896 à l'âge de 62 ans. Elle était veuve du regretté major des gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, le commandant Douhin.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche matin à Sainte-Dévote. M. le Chef d'Escadron Alban Gastaldi y représentait le Prince. De nombreux amis accompagnaient le corps qui a été déposé dans le caveau de famille.

L'admirable temps qui dure depuis deux mois, attire à Monaco comme à Nice des milliers d'étrangers ravis de nos jardins et de nos fêtes.

Le dispositif du Carême de 1896 et le mandement de S. G. M^{gr} l'Evêque, a été lu dans toutes les églises de la Principauté.

Ce document est daté du 2 février courant.

Vendredi, le yacht à vapeur américain *Arturus*, venant de Cannes, est arrivé à Monaco.

Ce bâtiment appartient à M. Stuyvesant, a 35 hommes d'équipage commandés par le capitaine Davis, et jauge 166 tonneaux. Il avait quatre passagers.

Le lendemain, nous avons eu la visite de la *Némésis*, yacht à vapeur de M. Menier, venant aussi de Cannes ; 25 hommes d'équipage, capitaine Lalubey, jauge 260 tonneaux.

Les représentations de M^{me} Deschamps-Jehin et M. Tamagno ont été des plus belles jeudi, samedi et hier.

L'éminente cantatrice a vu renouveler son triomphe des années passées. Sa voix toujours aussi pure et aussi vibrante, son jeu puissant, ont soulevé d'unanimes applaudissements. M. Tamagno a également été l'objet d'ovations flatteuses. MM. Vinche, Stamler et Soum ont eu leur belle part du succès de ce magnifique ensemble ainsi que la Zucchi et l'orchestre de M. Jehin.

Jeudi 20 février, à 8 heures, représentation de M^{me} Adelina Patti, *Mirka l'enchanteresse*, pantomime en deux actes de G. Boyer, musique de

A. Pollonnais, jouée et chantée par M^{me} A. Patti et toute la troupe.

Il Baccio, Home sweet home, chantés par M^{me} A. Patti.

Troisième acte de *la Favorite*, avec M^{me} Deschamps-Jehin, M. Stamler et les artistes de la troupe.

Après M^{me} Théo, qui a eu sur la scène du Palais des Beaux-Arts, la semaine dernière, son succès accoutumé dans *Pomme d'Api*, l'amusante opérette d'Offenbach, on nous annonce pour bientôt M^{me} Céline Chaumont.

Ainsi que tous les ans, les élèves du Collège de la Visitation ont donné dimanche et donneront encore aujourd'hui, des séances dramatiques et musicales aussi intéressantes que divertissantes.

Ces réunions attirent dans la grande salle de ce bel établissement l'élite de la population monégasque qui y est gracieusement conviée.

Dans ses audiences des 11 et 14 février, le Tribunal Supérieur a condamné correctionnellement les nommés :

1^o Dominique Musso, tailleurs d'habits, 25 ans, sans domicile fixe, à trois jours de prison, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

2^o Alfred-Louis Grouard, serrurier, 43 ans, un mois d'emprisonnement ;

3^o Edouard Schaffner, 20 ans, employé de commerce, et Jean Schaffner, 29 ans, sellier, tous deux sans domicile fixe, à vingt quatre heures de prison pour mendicité.

Lawn-Tennis. — Le lawn-tennis est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures et demie du soir.

Pour les cartes d'admission, adresser les demandes à la Direction générale, au Casino.

Les amateurs de lawn-tennis seront heureux d'apprendre qu'à une réunion du Lawn-Tennis Club de Monte Carlo il a été décidé qu'un tournoi serait tenu prochainement sur ce terrain pittoresque et fashionable du Club.

La Société des Bains de Mer, toujours désireuse de favoriser et d'encourager tous les sports qui peuvent être agréables aux visiteurs de Monte Carlo, a gracieusement et généreusement offert au Comité une somme de 3,000 francs, pour être distribuée en prix.

Jeudi 20 février 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

13^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M^{me} GALEOTTI, pianiste

- Symphonie en si bémol* (la Reine)..... Haydn.
 - A. Largo ; allegro vivace — B. Adagio — c. Minuetto — d. Finale ; presto.
- Concerto en sol mineur*..... Saint-Saëns.
 - (Pour piano et orchestre).
 - A. Andante sostenuto — B. Allegro scherzando — c. Presto.
- M^{me} GALEOTTI.
- Dans les montagnes de Norvège* (1^{re} aud.). Joh. Selmer.
 - A. Mélancolie et rêverie (introduction) — B. Le cor d'Alpes de Norvège (intermezzo pastorale) — c. Chant et Danse (rapsodie).
- A. *Nocturne*..... Chopin.
- B. *Le Coucou*..... Daquin.
- M^{me} GALEOTTI.
- Suite d'orchestre* (1^{re} audition)..... F. Halphen.
 - A. Prélude à la nuit — B. Sérénade — c. Contemplation — d. Final (Carnaval).
- A. *Valse-Caprice*..... Chaminade.
- B. *Etude*..... Liszt-Pagannini.
- M^{me} GALEOTTI.
- Chevauchée des Walkyries*..... R. Wagner.

Par mesure d'ordre, l'entrée des Concerts est interdite pendant l'exécution des morceaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 12 Février

Cinquante-six tireurs ont pris part au *Prix des Myosotis* qui a été gagné par MM. Berridge et Riva, 12 sur 12, premiers ; troisième, M. Robinson, 11 sur 12.

Jeudi 13 Février

Le prix offert par MM. Van Hymbeeck et Dureteste, propriétaires de l'hôtel de Paris, a été gagné par M. Descharmays, 8 sur 8, qui en plus de ce prix, a partagé, avec MM. Nocca et Roberts, la somme de 1,995 francs.

Les poules suivantes ont été gagnées par MM. Otho, comtes Trauttmansdorff et Lemarro.

Vendredi 14 Février

Le *Prix des Dahlias* a été partagé entre MM. le comte Cioleck et de Tavernost, 8 sur 8, premiers ; troisièmes, MM. Mack et Galfon, 7 sur 8.

La *Poule réglementaire* a été partagée entre MM. Lo et Descharmays.

L'autre poule a été gagnée par M. P. Gervais.

Samedi 15 Février

Trente huit tireurs ont concouru au prix offert par MM. Noël et Pattard, propriétaires du Grand-Hôtel. Il a été gagné par M. Riva, 9 sur 9, premier ; deuxièmes, MM. Le-fevre et Poizat.

La *Poule réglementaire* a été partagée entre MM. Lonhienne et Erskine.

Lundi 17 Février

Cinquante-quatre tireurs ont pris part au *Prix des Hortensias* qui a été gagné par MM. Roberts et Galfon, 11 sur 11, premiers ; troisième, M. Henri, 10 sur 11.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — L'approche des régates internationales de la Méditerranée qui commencent par les courses de Marseille le 29 février, met en mouvement toute la flotille des yachts de courses du monde entier. Un grand nombre sont déjà arrivés sur le littoral méditerranéen, d'autres sont attendus incessamment, parmi lesquels *Britannia*, *Ailsa* qui ont quitté Gibraltar le 3 février à destination de Marseille. A ces deux yachts, dont on se rappelle encore les luttes de l'année dernière, en Méditerranée, luttes qui ont continué encore en Angleterre, viendra s'adjoindre un troisième champion de 117 tonnes, *Satanita*. La présence de ces trois yachts dans les courses de grande série va donner, cette année, aux prochaines régates, un attrait absolument extraordinaire et inédit encore.

Grasse. — La Société du Vélo-Sport Grassois fait actuellement des démarches pour l'achat d'un terrain destiné à l'établissement d'un vélodrome dont la piste aurait 263 mètres de tour. Si l'entente peut se faire entre le propriétaire du terrain et la Société, les travaux seront commencés sans retard.

Cannes. — La réunion de dimanche 9 février, au vélodrome des Fleurs, avait attiré moins de monde que la précédente, par suite des fêtes de Nice ; néanmoins, plus de 1,000 personnes étaient présentes à cette réunion qui a été des plus brillantes par la qualité des divers coureurs. En voici les résultats :

Régionale, par séries de 1000 mètres. — 1^{re} série : Viguier, Trois-Etoiles, 1' 39" ; non classé, Bermond. — 2^e série : Muraour, Maxim, 1' 45" ; non classé, Botasso. *Finale* (2,000 mètres) : 1^{er} Viguier, de Monaco ; 2^e Trois-Etoiles, de Monaco ; 3^e Muraour, de Grasse. Temps : 4' 14" 1/5.

Internationale, par séries de 1,000 mètres. — 1^{re} série : Bonhours, Boulay, 1' 37" ; non classés : Trois-Etoiles, Théo. — 2^e série : Viguier, Lesna, 1' 34" 3/5 ; non classés : Bergeyre, Balajat. — 3^e série : Dary, Parmac, 1' 32" ; non classé : Muraour. — *Finale* (2,000 mètres) : 1^{er} Dary ; 2^e Bonhours ; 3^e Lesna, de Paris. Temps : 3' 14". Cette course a été très disputée. Bonhours, qui tenait la tête, s'est vu devancer à l'entrée de la ligne d'arrivée par Dary, qui gagne de 10 centimètres.

Course de 25 kilomètres avec entraîneurs. — Partants : Parmac, Lesna, Bonhours, Théo, Muraour, Bergeyre, Botasso. Parmi les entraîneurs, les équipes : Maxim-Vérany, Dozol-Reinaud, la triplète Viguier-Bermond-Trois-Etoiles.

Cette course est menée avec un bon train, Bonhours tient la tête, collé de Lesna, tandis que tous les autres se font doubler ou lâchent. L'arrivée est superbe, car à la cloche, Lesna démarre et prend la tête qu'il tient jusqu'à l'arrivée. Bonhours arrive à une roue.

1^{er} Lesna ; 2^e Bonhours ; 3^e Parmac, à deux tours ; 4^e Théo, à quatre tours. Temps : 39' 3" 2/5.

— Dans sa dernière assemblée, le Vélo-Sport Cannois

a voté la radiation du coureur Gougoltz, qui faisait partie de la Société.

Gougoltz a de plus été disqualifié du Vélodrome de Cannes où il ne pourra courir pendant un an. Ces mesures ont été prises vis-à-vis de Gougoltz, dit le *Vélo-Sport* de Marseille, à la suite de son attitude à l'occasion de son match avec Bonhours, qu'il a refusé de courir au dernier moment.

Nice. — Le Trotting-du Littoral donnera trois réunions de trotteurs sur l'hippodrome du Var, mis gracieusement à sa disposition par la Société de Galop. Les prix s'élèveront cette année à 44,300 fr., soit 5,000 fr. de plus que l'année dernière.

Les chevaux français, les chevaux du littoral, les chevaux d'amateurs pourront prendre une large part à ces réunions qui amèneront à Nice l'élite des trotteurs de tous les pays.

Les dates sont définitivement fixées pour les 17, 19 et 22 mars.

La Société est toujours sous le patronage de S. A. I. le duc Georges de Leuchtenberg ; de M. le Préfet des Alpes-Maritimes ; M. le Maire de Nice ; M. le Maire de Cannes, avec comme président M. le prince Serge Galitzine, et vice-présidents, M. Ed. Blanc et Gordon-Bennett.

— M. Trastour, commis principal, est nommé sous-inspecteur des postes et télégraphes à Nice.

Beaulieu. — Les nombreux amis que compte M. de May, maire de Beaulieu, ont été douloureusement surpris d'apprendre la mort inopinée de M^{me} la comtesse de May, sa femme, sœur de M. Borriiglione, sénateur, survenue le 11 février, dans sa villa de Beaulieu.

M^{me} de May a succombé aux suites d'une courte maladie.

Ce décès met en deuil les familles Borriiglione, Gari-delli de Quincennet, de May, Durandy, Letainturier, Roissard de Bellet, de Millo de Terrazzani, Ernest, Uberti, Elisi de Saint-Albert, Rey de Villarey et Girard.

La cérémonie funèbre a eu lieu mercredi, à Beaulieu, et l'inhumation, au cimetière de Villefranche.

Menton. — *Un navire qui sombre dans le Port.* Samedi soir, vers 9 heures, le vapeur le *Pergame*, de la C^{ie} Castaldi, du port de Marseille, commandé par M. Levans, capitaine, rentrait dans notre port avec un chargement de marchandises diverses, destinées à notre commerce local.

Il s'était amarré au môle sans aucun incident et l'équipage était allé se reposer des fatigues de la traversée, lorsque le matin, vers 3 heures, il fut réveillé en sursaut par un bruit insolite ; c'était l'eau qui, s'introduisant par une fente quelconque faite à la coque et jusqu'à présent inconnue, faisait sombrer le navire avec une rapidité vertigineuse.

L'alarme fut aussitôt donnée et l'équipage a eu juste le temps de descendre à terre dans l'accoutrement de la nuit, pour ne pas être englouti avec le navire.

A qui incombent les responsabilités de cet accident ? L'enquête qui sera faite par les autorités compétentes l'établira. Le navire repose actuellement sur un fond dur, et est couché sur tribord ; une partie des marchandises, telles que fûts de vin, caisses à savon, sacs, flottant sur l'eau, sont ramassées par une équipe de marins sous la direction de M. Caras.

Les pertes de marchandises sont évaluées à quatre cent mille francs.

Le commissaire de l'Inscription maritime de Villefranche, informé par M. Otto, syndic, s'est rendu sur les lieux pour faire l'enquête.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'homme du jour, l'homme dont s'est le plus occupé le Parlement, et dont les journaux ont le plus imprimé le nom, c'est M. Le Poittevin, le juge d'instruction chargé d'informer sur l'affaire des chemins de fer du Sud. Ce n'est point un homme du monde, connu dans les salons comme plusieurs de ses collègues parisiens qui s'y sont fait une réputation d'agréables causeurs. C'est un homme calme et froid, n'ayant pas sur les lèvres le sourire stéréotypé du juge d'instruction mondain. C'est un homme énergique et, au Palais, on l'a surnommé : *le Maître du Lavoir*. C'est, d'ailleurs, un magistrat procédant avec sagesse et agissant

sans précipitation : il étudie ses dossiers et, malgré les impatiences d'une partie de la presse, il attend la fin de ce travail préliminaire avant de prendre des décisions. Les interpellations sénatoriales elles-mêmes n'ont pas le don de l'émouvoir et de hâter ses ordonnances. On voit qu'il a fait ses études de droit à la Faculté de Caën et qu'il y a acquis la finesse normande.

×

Un autre personnage qui a beaucoup fait parler de lui, c'est le bœuf gras dont la promenade aura lieu dans Paris au moment où paraîtront ces lignes. Ce n'est pas seulement le peuple et les gamins qui se réjouissent et s'approprient à crier : « Voilà le bœuf gras qui passe, le long, tout le long des boulevards ! » Les gens du monde ont assisté, hier, au Palais de l'Industrie, à une sorte de répétition générale du cortège qui a été fort amusante. Tout le Paris des premières représentations avait été invité et le Ministre de l'Agriculture, M. Viger, coudoyait M. Henri Rochefort, de l'*Intransigeant*. C'était un peu une cohue, un fouillis de costumes, un mélange hétéroclite de têtes, de lanciers, de mousquetaires, de Romains, de sacrificateurs, de licteurs, de bergers, de lapins, de cochons, de moutons, de légumes variés et gigantesques et de déesses très décolletées. Oh ! ces déesses ! Il y en a des théories immenses ! Et les amateurs se précipitent à l'entrée d'une enceinte où est attachée cette pancarte : « Endroit réservé aux dames qui doivent déesser. »

Déesser ! Ce mot nouveau veut dire : se costumer en déesse ! Ces déesses, qui ont collationné dans un buffet spécial avant la répétition, sont pleines d'entrain et de gaieté. Comme on dit dans les *Cloches de Corneville* :

Y en a des brunes et des blondes,
Y en a des minces et des rondes,
Y en a pour tous les goûts.

Si le soleil est de la fête, ce soleil que nous avons moins souvent à Paris qu'à Monaco, ces déesses, dont les costumes sont faits avec un réel sentiment de l'effet à produire, auront un grand succès. Mais si la température reste à 0 degré, gare à l'influenza !

Montmartre a fourni un grand contingent de déesses, et j'ai vu le Ministre s'esclaffer de rire en entendant ce bout de dialogue :

— Tiens, voilà la sœur à Ugène !... Comment vas-tu, Mélie ?

Les chars sont un peu rococos : il y en a douze. Il était d'ailleurs impossible de se rendre compte de l'effet qu'ils produiront dans les rues de Paris, lorsqu'on les apercevra des fenêtres ou des tribunes élevées sur le parcours. Il est à craindre qu'à distance tout cela paraisse petit et que les bœufs eux-mêmes ne semblent pas assez gros. Ils pèsent de 1100 à 1200 kilogrammes ; ce qui promet d'opulents beefsteaks au peuple-roi. Il y a trente ans, j'ai vu des bœufs qui pesaient plus de 1500 kilogrammes. Il est vrai qu'alors les éleveurs savaient, une année d'avance, qu'il y aurait un concours de bœufs gras et ils avaient pu s'y préparer. Les poètes également avaient pu, en ces époques lointaines, improviser à loisir des complaintes où la rime rivalisait avec la philosophie. En voici un échantillon :

En vain l'on monte au Capitole !
Dans un précipice voisin,
Le soir on plongera l'Idole
Que l'on encensait le matin !

On annonce que le Bœuf-gras de 1896 aura, lui aussi, sa complainte ; au moment où j'écris elle est, paraît-il, sous presse. Heureux Bœuf-gras ! rien ne manquera à sa gloire :

Il parcourt la ville en fête,
Les boulevards et le quai,
Les grands palais et s'arrête
A la porte du Jockey.

Il visite sur sa route
Les Ministres d'aujourd'hui
Qui demain seront sans doute
Moins à la mode que lui !

×

Les joies du carnaval ont été — c'est la loi de l'humanité — précédées de deuils.

L'art musical français vient de perdre Ambroise Thomas qui avait su conquérir une belle place à côté de Rossini, de Meyerbeer, de Verdi et de Wagner.

Ambroise Thomas a écrit l'opéra le plus populaire, le plus français, *Mignon*. Admirablement servi par les fables de Goethe, que des librettistes habiles avaient accommodées au tempérament de notre nation, le grand musicien a trouvé des accents d'une superbe poésie. *Mignon*, qui a figuré sur les affiches de tous les théâtres du monde, y restera longtemps, c'est une œuvre de génie. *Hamlet* et le *Caid* resteront également au répertoire. Mais ces chefs d'œuvres ne serviront pas aussi longtemps que *Mignon*, dont la musique est accessible à tout le monde et exprime si bien des sentiments qui sont de tous les temps et de tous

les pays. On fera à Ambroise Thomas des obsèques nationales et si j'avais l'honneur d'être ministre des Beaux-Arts, je réclamerais pour lui une place au Panthéon.

×

La Société des Agriculteurs de France a perdu, à la suite d'une courte maladie, son président M. le Marquis de Dampierre, un homme d'une grande bonté et d'une rare distinction. Il connaissait à fond toutes les questions agricoles et c'est l'homme de France qui a rendu le plus de services aux paysans. Nous n'avons pas voulu ne pas lui adresser ici un dernier adieu.

×

J'ai également la douleur d'avoir à signaler la mort d'un officier de marine d'une haute distinction, le commandant Le Clerc, attaché naval de l'Ambassade de France à Londres. Fils d'un grand négociant de Dieppe, Le Clerc, dont j'ai eu déjà à entretenir les lecteurs du *Journal de Monaco*, était mon camarade à l'institution Lorient, où nous nous préparions aux examens de l'Ecole navale. Il était très ambitieux de servir son pays. Il parlait sans cesse de Duguay dont on voit la statue à Dieppe et voulait devenir amiral pour mériter, lui aussi, les honneurs du bronze. Il était à la tête de la liste d'avancement pour le grade de contre-amiral et son vœu d'enfant aurait été réalisé s'il avait vécu quelques années encore. La reine d'Angleterre avait une affection très grande pour le commandant Le Clerc. Elle s'est fait représenter à ses obsèques et a envoyé une couronne avec cette inscription : *Témoignage de respect de la part de la Reine Victoria*.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le Sacre du Tzar

Dangeau nous a dit, mardi dernier, quelques mots de la couronne que doit porter à son sacre, l'Empereur de Russie. Voici à l'occasion de ce couronnement, qui préoccupe dès à présent l'Europe entière, et sur les bijoux des souverains russes, des renseignements, puisés à une source officielle, et qui intéresseront certainement nos lecteurs :

On sait que le couronnement des tsars se fait à Moscou, l'antique capitale de l'Empire. Celui de Nicolas II, fixé au 24 mai prochain, sera annoncé par une salve de vingt et un coups de canon que tirera la batterie de l'esplanade du Kremlin.

A huit heures du matin arriveront, dans des carrosses de gala, les princes étrangers, les ambassadeurs, les missions extraordinaires, les attachés militaires et les fonctionnaires invités au sacre. Ils vont tous prendre place dans les tribunes qui leur sont réservées dans la cour intérieure du Kremlin, en face du perron de la cathédrale.

Du palais à la cathédrale, la haie est formée par des chevaliers-gardes. Le sol est revêtu d'un tapis rouge.

Vers neuf heures, le chemin que doivent parcourir l'empereur et l'impératrice est béni par le métropolitain. Puis trente-deux colonels apportent au pied du perron les montants et les cordons du dais impérial. Pendant toute la cérémonie du sacre, ce dais est porté par trente généraux.

Nouvelle salve d'artillerie de cent et un coups, celle-là ; puis apparition de l'empereur donnant le bras à l'impératrice. La souveraine est vêtue d'une robe d'argent, dont la traîne est portée par des pages. Les souverains descendent le perron, se placent sous le dais, et entrent dans la cathédrale, au son d'une fanfare de trompettes et de timbaliers.

A l'intérieur de la cathédrale, le cortège du sacre se forme dans l'ordre suivant :

Un peloton de chevaliers-gardes de l'impératrice, 48 pages, deux maîtres de cérémonie, les maires des Communes rurales, les maires des grandes villes, les délégués du grand-duché de Finlande, les délégués des administrations publiques de Moscou, l'état-major de l'armée, la magistrature, les chefs de Ministère, les délégués de la noblesse de Pologne, les maréchaux de la noblesse de gouvernements de l'Empire, les membres du Sénat dirigeant et du Saint-Synode, les pages et hérauts d'armes portant les insignes impériaux : la grande couronne, le sceptre, le glaive, l'étendard et la couronne de l'impératrice.

Chaque insigne est porté par un haut dignitaire de l'Empire.

Puis viennent un peloton de chevaliers-gardes, les grands maréchaux de la cour et enfin, le dais sous lequel se trouvent : le tzar, accompagné du ministre de sa maison et de ses aides de camp, et la tsarine, suivie de ses dames et demoiselles d'honneur.

Ce brillant cortège est complété par la haute noblesse de l'Empire, les grands industriels du pays, les notables du commerce de Moscou.

Dès leur apparition dans la cathédrale, l'empereur et l'impératrice sont harangés par le métropolitain de Moscou. Après la harangue, les souverains embrassent les célèbres *icône* (images sacrées) de l'*Iconostase*, et vont s'asseoir sur leur trône, sous le dais.

L'empereur prête serment de fidélité à la religion orthodoxe, et le Sacre, proprement dit, commence.

L'empereur revêt le manteau impérial. Il passe à son cou l'ordre de Saint-André. Le souverain s'incline devant le métropolitain, qui fait le signe de la croix sur la tête du tsar.

Les porteurs d'insignes s'approchent.

Le tsar saisit la grande couronne de diamants et la pose sur sa tête. De la main droite, il saisit le sceptre ; de la main gauche, le globe impérial.

Sur un signe de son époux la tsarine s'agenouille devant lui. L'empereur prend la couronne à deux mains, et la pose un instant sur la tête de celle qui partagera avec lui les honneurs et les périls du gouvernement. La couronne est ensuite replacée sur la tête du tsar, pour indiquer que l'empire russe n'a qu'un maître. Quant à la tsarine, on la coiffe de l'élégante et légère couronne qui lui est réservée.

Les souverains prennent place sur le trône impérial. Un peu avant, on a passé autour du cou de l'impératrice le collier de Sainte-Catherine.

L'archidiacre proclame à haute voix : Nicolas, empereur de toutes les Russies ; et les chœurs de la chapelle entonnent le *Domine Salvum*. C'est à ce moment que les cloches des 800 églises de Moscou se mettent en branle, et qu'on tire une nouvelle salve de 101 coups de canon.

Le clergé, l'impératrice, les princes du sang impérial s'agenouillent, après avoir félicité l'empereur. Seul, debout, celui-ci prie pour la nation.

La cérémonie se termine par une harangue du métropolitain de Novgorod, le baisement des livres saints, le *Te Deum* et la communion des souverains.

Le sacre a lieu ensuite, au moyen du Saint-Chrême, et dans les mêmes conditions que pour les anciens rois de France. Détail à noter : la tsarine ne reçoit l'onction que sur le front ; tandis que le tsar la reçoit sur le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, la poitrine et les mains.

Les souverains quittent la cathédrale avec le cérémonial de l'arrivée, mais par une porte opposée à celle de l'entrée. Le soir, à lieu un banquet au Kremlin, avec illuminations, fêtes et réjouissances populaires.

Telle est cette cérémonie somptueuse, curieuse, suggestive, où les traditions asiatiques semblent se rencontrer, si pittoresquement, avec les vieilles coutumes royales de l'Europe.

Ajoutons une description curieuse des antiques bijoux des tsars :

Ces bijoux sont historiques. Ils ont, pour la plupart, un passé extrêmement curieux auquel nous ne saurions rester indifférents, nous qui avons pu admirer au Louvre les rares survivants des « diamants de la couronne de France », entre autres le *Régent*. L'histoire du *Régent* russe, le *Lazaref*, ne peut que nous intéresser.

Les bijoux qui doivent figurer au sacre de Nicolas II, seront envoyés, de Pétersbourg à Moscou, sous la garde d'une escorte d'honneur.

En temps ordinaire, ils sont déposés dans une chambre de sûreté de la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul, à Pétersbourg. Ils n'en sortent qu'à de rares occasions ; le sacre du tsar ou certaines grandes fêtes des palais impériaux.

La pièce principale est la *Couronne*, exécutée d'après un modèle byzantin et estimée à plus de cinq millions de francs. Cette couronne se compose de deux parties symbolisant l'empire d'Orient et l'empire d'Occident. Au milieu, se dresse un splendide rubis en forme de poire auquel sont fixés cinq diamants figurant une croix.

Cette merveilleuse pièce d'orfèvrerie fut commandée par Catherine II, au moment où elle monta sur le trône. Le joaillier impérial qui l'exécuta était un Génévois, Jérémias Pauczie.

Le Lazaref peut être considéré comme le Régent de l'empire russe. Il a une histoire fort curieuse.

Le sceptre que le tzar Paul commanda pour son couronnement, le 5 avril 1797, est une pièce d'art extrêmement remarquable. Sa valeur provient surtout du diamant connu sous le nom de Lazaref ou d'Orlof.

Le Lazaref et le Koh-I-Noor, qui appartient aujourd'hui à la reine d'Angleterre, formaient, à eux deux, les yeux du lion d'or qui gardait le trône du Grand Mogol de Delhi. Le Lazaref passa longtemps pour un simple morceau de verre. Enfin, un marchand arménien nommé Lazaref, devinant l'immense valeur de cette pierre, l'acheta et, au péril de sa vie, l'apporta à Saint-Petersbourg, où il l'offrit à Catherine II.

Naturellement, le marchand demanda un prix considérable pour cette merveille. L'impératrice trouva que ce prix était trop élevé, et le marchand n'eut plus qu'à chercher un acquéreur sous d'autres cieux. Notre Arménien se rendit donc à Amsterdam, ville où se trouve la Bourse des diamants du monde entier. Là, il eut la chance de faire la connaissance du comte Alexis Orloff, qui paya le diamant deux millions de francs.

Le comte Orloff fit tailler le Lazaref (nom immédiatement donné au diamant) et l'envoya en cadeau à Catherine II. En même temps, il fit octroyer au marchand arménien des lettres de noblesse et lui reconnut une rente annuelle de deux milles roubles. Il faut être millionnaire pour se payer des fantaisies pareilles.

Ajoutons que le Lazaref pèse 199 carats 3/4 — c'est-à-dire 8 carats de plus que le Kho-I-Noor.

Tout cela va flamboyer, au mois de mai prochain, sous les antiques voûtes de la cathédrale de Moscou.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Monsieur ANTOINE CHIORINO, contre-maître maçon à Monaco, prévient le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que pourra contracter sa femme, qui a quitté le domicile conjugal le 23 décembre dernier.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

**A VENDRE A L'AMIABLE
UNE PETITE MAISON**

sise à Monaco, quartier de la Colle, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec jardinet sur le derrière.

Jouissance de suite.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, notaire, à Monaco.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

MODIFICATIONS AUX STATUTS

de la
SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

I. — Suivant acte reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le 9 novembre 1895, il a été apporté aux statuts de la Société des Glacières de Monaco, dont le siège est à Monaco, les modifications suivantes votées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite Société, tenue à Monaco, le 9 septembre 1895, en conformité d'une ordonnance souveraine en date du 5 mars 1895, sur les Sociétés par actions.

ARTICLE 29 DES STATUTS

L'article 29 des Statuts est modifiée comme suit :

L'Assemblée générale annuelle désigne au moins trois commissaires choisis de préférence parmi les associés.

La nomination des commissaires pris en dehors de la liste des actionnaires doit être ratifiée, et les Commissaires décédés ou empêchés sont remplacés conformément à l'article 19 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895.

Les Commissaires sont chargés de vérifier les comptes des administrateurs, de veiller à la confection de l'inventaire et du bilan, et de faire sur le tout un rapport à l'Assemblée Générale.

Ils prennent communication des livres de la Société, trois mois au plus tôt et un mois au plus tard avant l'époque fixée par les réunions de l'Assemblée générale.

Ils peuvent, en cas d'urgence, convoquer extraordinairement l'Assemblée Générale. Ils reçoivent des émoluments fixés chaque année par l'Assemblée générale.

ARTICLE 32

L'article 32 des statuts est ainsi conçu :

L'Assemblée générale ordinaire doit comprendre un nombre d'actionnaires représentant au moins le quart du capital social.

Les Assemblées générales extraordinaires qui auront pour objet de statuer sur des modifications aux statuts et notamment une augmentation ou réduction du capital social, sur la dissolution ou la liquidation de la Société ne seront constitués et ne délibéreront valablement qu'autant qu'elles comprendront un nombre d'actionnaires présents ou représentés formant la moitié du capital social. Si cette quotité ne se rencontre pas à la première assemblée, il en est convoqué une seconde à un mois au plus tôt de la première. Pendant cet intervalle, il est fait chaque semaine dans le Journal de Monaco, et deux fois au moins à dix jours d'intervalle dans deux des principaux journaux politiques de Paris et du département des Alpes-Maritimes, des insertions concernant la date de la deuxième assemblée et indiquant les objets sur lesquels elle aura à délibérer. Aucune délibération de cette deuxième assemblée ne sera valable si elle ne réunit la majorité des trois quarts des membres présents quelqu'en soit le nombre.

Toutes modifications aux statuts devront de plus être soumises à l'approbation de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco.

ARTICLE 33

Il est ajouté à la fin de l'article trente-trois : ... sauf ce qui est dit à l'article trente-deux pour les assemblées ayant pour objet de statuer sur des modifications aux statuts.

ARTICLE 34

Il est ajouté à la fin de l'article trente-quatre :

Les Administrateurs seront tenus de convoquer extraordinairement l'Assemblée générale dans le délai d'un mois, quand la demande leur en est faite par des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social.

ART. 35

L'article 35 est modifié comme suit :

L'Assemblée générale ordinaire se réunit toutes les années. Huit jours au moins avant la réunion, tout actionnaire peut prendre au siège social communication et copie du rapport des Commissaires ainsi que de l'inventaire et de la liste des actions.

ART. 36

Le premier alinéa de l'article 36 est ainsi modifié :

L'Assemblée générale ordinaire désigne les Commissaires dont il est question à l'article 29.

ART. 43

Le membre de phrase *in fine* de l'article 43 est ainsi modifié :

...Après un rapport des Commissaires.

II. — Ces modifications ont été approuvées par Ordonnance Souveraine, en date du 4 février 1896.

III. — Une expédition de l'acte ci-dessus énoncé et une expédition de l'Ordonnance d'approbation ont été déposées au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 15 février présent mois.

Pour extrait,
L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le mercredi vingt-six février courant, à neuf heures du matin, dans la Salle de Vente Gindre, sise à Monaco, boulevard Charles III, n^o 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers, tableaux, livres rares, argenterie, bijoux, objets chinois, etc., etc.,

dépendant de la succession vacante de monsieur EMILE DE CLAUDE.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : CH. TOBON.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 février 1896

NICE, yach à vapeur, <i>Marchesa</i> , angl., c. Dimmick,	passagers.
ID. yach à vapeur, <i>Seahorse</i> , angl., c. Hamilton,	id.
ID. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.
ID. yach à vapeur, <i>Arcturus</i> , amér., c. Davis,	id.
CANNES, yach à vap., <i>Queen-Mab</i> , amér., c. William,	id.
ID. yach à vap., <i>Némésis</i> , fr., c. Lelubez,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Martin,	id.
MARSEILLE, cutter, <i>Sainte-Françoise</i> , fr., c. Tinière,	briques.

Départs du 10 au 16 février

LIVOURNE, vapeur, <i>Argentino</i> , angl., c. Barber,	sur lest.
NICE, yach à vapeur, <i>Marchesa</i> , angl., c. Dimmick,	passagers.
ID. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.
ID. yach à vapeur <i>Némésis</i> , fr., c. Lelubez,	id.
ID. yach à vapeur <i>Arcturus</i> , amér., c. Davis,	id.
CANNES, yach à vapeur, <i>Queen Mab</i> , amér., c. William,	id.
ID. cutter, <i>Sainte-Françoise</i> , fr., c. Tinière,	sur lest.
ID. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Daumas,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Martin,	id.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine, Monaco

MAISON SPÉCIALE POUR LES

VÊTEMENTS TOUT FAITS pour Hommes et Enfants

Cette Maison se recommande par la MODICITÉ de ses prix et la COUPE de ses vêtements.

Vente de confiance. — Les prix sont marqués en chiffres connus.

A REMETTRE Fonds de commerce de vins et liqueurs. — S'adresser rue Grimaldi, 6, Condamine.

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
10	769.7	769.5	769.1	769.5	769.8	10.8	12.9	12.5	11.1	10.1	71	S O faible	Beau
11	769.7	769.7	769.5	769.3	769.9	10.9	12.9	13.1	11.2	9.8	68	Calme	id.
12	768.8	768.7	768.1	768.8	768.8	10.9	13.9	13.9	11.9	10.2	75	S E faible	id.
13	766.7	766.8	766.8	765.8	763.3	11.9	13.9	13.5	11.2	10.3	85	id.	Couvert
14	764.8	765.8	765.1	765.3	764.9	10.6	13.1	13.9	11.1	10.9	79	S O faible	Beau
15	764.8	764.8	765.8	765.3	765.3	9.7	13.2	13.9	11.1	10.2	64	id.	Couvert, Beau
16	765.8	768.3	767.4	769.8	769.2	11.9	13.9	12.9	11.1	10.6	58	S E fort	Beau

DATES	10	11	12	13	14	15	16
TEMPÉRATURES	13.9	13.9	13.3	14.4	13.4	14.9	13.3
EXTRÊMES	9.5	8.9	9.1	10.9	9.1	9.7	9.7

Pluie tombée : 0^{mm}